

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 19 avril 2021

N° CP-2021-4-7-1

7^{ème} Commission

Commission de la santé, de l'alimentation et du sport

Service instructeur

Service des sports

Service consulté

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CE A LA CONFERENCE REGIONALE DU SPORT DU GRAND EST

Résumé : Il vous est proposé de désigner des élus référents de la CeA à la Conférence régionale du sport Grand Est, déclinaison territoriale de la nouvelle Agence nationale du sport.

Le dossier a été validé par la 7^{ème} Commission (santé, alimentation et sport) du 9 avril 2021.

Le décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020 met en place au niveau territorial les Conférences régionales du sport (CRdS).

La Conférence régionale du sport Grand Est a été officiellement installée le 16 mars dernier. M. Jean-Paul OMEYER, vice-président de la Région Grand Est, a été élu président de cette conférence. Trois vice-présidents ont également été élus : M. Jean-Marc HAAS-BECKER, président du CROS Grand Est, M. Emmanuel THIRY, délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Grand Est, et M. Daniel HUSSON, représentant l'association sport et cycles.

La CRdS, chargée d'élaborer un projet sportif territorial, est constituée de quatre collèges : les représentants de l'Etat, les représentants des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale, les représentants du mouvement sportif et les représentants d'autres personnes morales ou physiques intéressées par le développement du sport et des organisations professionnelles représentatives des acteurs du monde économique.

Les membres de la CRdS sont nommés pour un mandat d'une durée de 5 ans, renouvelable une fois.

Le décret prévoit la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par chaque Département de la région. La Préfecture a indiqué que le mot « Département » devait être compris au sens de « collectivité ». Par conséquent, et selon cette analyse juridique, la CeA ne peut désigner qu'un représentant titulaire et un représentant suppléant puisqu'elle s'apparente juridiquement à un Département de droit commun et qu'aucune disposition dérogatoire n'a été prévue par un texte en sa faveur.

Il vous est proposé de désigner M. Etienne BURGER, vice-président de la Commission alimentation, santé et sport, en tant que représentant titulaire, et Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, déléguée au sport, en tant que suppléante, pour représenter la CeA à la Conférence régionale du sport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- désigner M. Etienne BURGER, vice-président de la commission alimentation, santé et sport, en tant que représentant titulaire, et Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, déléguée au sport, en tant que suppléante, pour représenter la CeA à la Conférence régionale du sport Grand Est.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY